

ASSOCIATION LES SARDANISTES DE LA RAHO
7, rue des Pampres
66180 VILLENEUEVE DE LA RAHO

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 8 FEVRIER 2012.

Sur convocations régulièrement adressées par la Présidente, les membres adhérents de l'Association LES SARDANISTES DE LA RAHO se sont réunis en assemblée générale le mercredi 8 février 2012 à 19h, salle des fêtes à Villeneuve de la Raho.

Conformément aux textes, une feuille de présence a été dressée et émarginée. Après pointage on constate qu'étaient présents :

M.M AGUSTI Monique – BATAILLE Eliane – FARGEAS Brigitte – MALE Jacques – MALE Hélène – MAURAN Mireille – MEALLE André – MEALLE Elisabeth – MONNIE Nathalie – MONTSERRAT Christian SOLANES Andrée – SOTERAS Maguy – SOUMET Michel – VIE-ALARY Josiane, représentant quatorze adhérents sur vingt deux.

Etaient absents :

M.M BAUDU Araceli – DIERSTEIN Hélène – DUSSAILLANT DULUC Denise – LESTANG Josette – MAIONE Maryse – MARTZLUFF Suzanne – ROGER Patricia – SABRIA Aurélie.

L'Assemblée peut valablement délibérer.

Un Bureau est constitué ; il se compose de :

Présidente : Brigitte FARGEAS
Scrutateur : Christian MONTSERRAT.

Mme la Présidente remercie les adhérents présents et ouvre la séance sur l'ordre du jour proposé.

1- Rapport d'activité de l'Association par la Présidente du Conseil d'Administration.

« L'exercice 2011 s'est déroulé de façon satisfaisante, mais peu évolutive.

Notre Association a marqué de sa présence diverses manifestations sur notre Commune :

* fête locale de la Saint Julien le 9 janvier 2011

* fête de la San Jordi qui célèbre la langue et la culture catalanes le 16 avril 2011

* les 1^{er} et 3 décembre 2011, participation à l'élan de générosité et de solidarité du TELETHON.

Notre Association essaye de pérenniser et transmettre la culture catalane, notamment en organisant des stages gratuits d'initiation et de perfectionnement de sardane sous la houlette de professeurs bénévoles Joan PUJOL et Georgette GALY, qu'ils en soient remerciés.

Ces stages se sont déroulés les samedi 26 et dimanche 27 mars 2011 dans la salle des fêtes de Villeneuve de la Raho et les 19 et 20 novembre de la même année à Céret. Il est à noter que les participations n'ont pas été à la hauteur de nos espérances.

Deux membres du Bureau se sont portés volontaires pour dynamiser la sardane auprès de l'école de l'enseignement primaire de Villeneuve durant la matinée du 24 octobre 2011 au Centre de Loisirs.

Il serait opportun, si ce n'est nécessaire de donner un essor à notre Association en se donnant des moyens structurels et financiers :

* structurels par la réflexion sur divers projets évolutifs ;

* financiers par l'augmentation du nombre d'adhérents et la mise place de demandes de subventions. »

En fin d'exposé, Mme la Présidente estimant avoir rempli sa mission et désireuse de passer le flambeau, informe les adhérents de sa démission mais précise qu'elle sera toujours disponible pour des missions particulières et ponctuelles.

L'Assemblée prend acte.

2- Rapport financier et approbation des comptes arrêtés au 31.12.2011.

L'état des dépenses et recettes de l'exercice concerné est distribué aux membres présents ; la Trésorière précise que l'exercice s'est déroulé sans incident. Les dépenses se sont élevés à 471.95€, les recettes à 871.22€ ; le solde à nouveau au 1^{er} janvier 2011 étant de : 457.91€ le montant de la trésorerie disponible du livret Caisse d'Epargne au 31.12.2011 est de 857.18€. Elle précise que les subventions d'exploitation de l'état (Commune et Département) ont bien été virées. Elle se met à la disposition de l'assemblée pour donner tous renseignements et précisions sur l'état des dépenses-recettes, mais celui-ci n'appelle pas de commentaires.

En fin d'exposé l'assemblée à l'unanimité approuve les comptes arrêtés au 31.12.2011 ainsi que le solde banque créditeur de 857.18€

3- Approbation du Budget prévisionnel, exercice 2012.

Un budget prévisionnel a été élaboré à hauteur de 1.840€ ; celui-ci a été calculé sur la base de 24 adhérents sans augmentation de la cotisation annuelle qui demeure fixée à 15€ et des demandes de subventions dont 3 dossiers sont à l'étude auprès des différentes administrations concernées.

A l'issue des ces informations, l'assemblée à l'unanimité adopte le budget prévisionnel proposé exercice 2012 pour un montant de 1.840€.

Dans la foulée Mme SOLANES informe l'assemblée qu'elle a adressé un courrier à Mme la Présidente l'informant qu'elle était désireuse de mettre un terme à sa mission de collaboration au sein du Conseil d'Administration précisant que le binôme mis en place depuis pratiquement trois ans avait fonctionné à la satisfaction de tous.

L'Assemblée prend acte.

4- Participation aux frais de transport de Joan PUJOL.

Il a été alloué à Joan PUJOL, professeur bénévole, la somme de 150€ en atténuation de ses frais de transport. A l'unanimité l'assemblée ratifie cette décision.

5- Election d'un membre adhérent au sein du Conseil d'Administration, en remplacement de Pauline RAFFALI, démissionnaire. Mme Eliane BATAILLE a fait acte de candidature.

La candidature de Mme Eliane BATAILLE est mise au vote ; elle est adoptée à l'unanimité.

6 – Appel à candidature pour remplacer deux Membres démissionnaires – Election.

En séance, deux membres du Conseil d'Administration Messieurs Christian MONTERRAT et Michel SOUMET démissionnent ; en fonction de cet évènement, il existe donc quatre postes à pourvoir.

Font acte de candidature :

- * Mesdames MALE Hélène – MEALLE Elisabeth – VIE-ALARY Josiane
- * Monsieur MALE Jacques.

Après en avoir débattu, l'assemblée, à l'unanimité, approuve la candidature de M.M MALE Jacques, MALE Hélène, MEALLE Elisabeth, VIE-ALARY Josiane en qualité de membres du Conseil d'Administration.

Après concertation des Membres, il est décidé de la nouvelle composition du Bureau :

Présidente : Hélène MALE
Secrétaire : Eliane BATAILLE
Trésorier : André MEALLE
Membres : Elisabeth MEALLE et VIE-ALARAY Josiane.

Il appartient au nouveau Bureau de faire les démarches administratives nécessaires pour faire entériner ce qui précède.

D'ores et déjà Mesdames FARGEAS et SOLANES se tiennent à la disposition du nouveau Bureau pour la passation des archives et dossiers en cours.

6- Questions diverses : propositions, suggestions....

Il est rappelé que la cotisation annuelle reste fixée à 15€ ;

En ce qui concerne la fourniture par le Conseil Général de « bigatanes » Mme SOLANES informe l'assemblée que renseignements pris auprès du service concerné, il y a bien eu une campagne de distribution auprès des Foments portant sur 3.800 paires, mais il fallait en faire la demande par courrier à l'époque, que celle-ci était close et que compte tenu des difficultés à gérer la répartition des pointures, le Conseil Général n'entendait pas renouveler cette subvention.

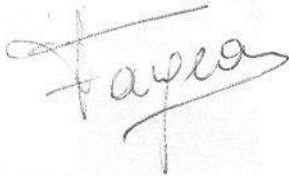
Sur une demande formulée dans l'assistance elle indique un fournisseur CHAUSSURES CODOGNES Rue Voltaire à PERPIGNAN .

L'Assemblée émet le souhait pour la mise en place d'une page WEB ; André MEALLE se porte volontaire pour l'étude et la faisabilité de ce mode de communication.

Le nouveau Bureau mis en place décidera de l'orientation de l'Association.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, Mme la présidente lève la séance à 20h 30, en invitant les membres présents à partager le pot de l'amitié autour de la traditionnelle galettes des rois.

La Présidente
Brigitte FARGEAS



Le scrutateur
Christian MONTSERRAT



Produced with ScanTOPDF